

CHARTRE
de BON FONCTIONNEMENT
et de BONNE CONDUITE

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE
FOOTBALL

LYCEE POLYVALENT BLAISE PASCAL de COLMAR

2012 – 2015

LA « 3 S FOOT » du Lycée BLAISE PASCAL s'engage à participer, par le biais du football, sport collectif le plus populaire, de ses valeurs, et grâce aux ACTIONS CORDONNEES DE TOUS :

- **L'Education Nationale, le Lycée et son équipe pédagogique,**
- **Le monde fédéral représenté par les SR COLMAR et la LAFA,**
- **Le monde territorial, par la Ville de Colmar et le CG 68**
- **Les élèves retenus en 3 S et leurs parents**

à une PROGRESSION SCOLAIRE, COMPORTEMENTALE ET SPORTIVE de ses élèves en s'appuyant sur un ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF et un TRAVAIL EN COMMUN chargé de les aider.

Les signataires de la présente charte s'engagent à tout mettre en œuvre pour la respecter afin de favoriser la réussite optimale recherchée

OBJECTIFS POURSUIVIS

La Section Sportive Scolaire (3 SSS) comporte, comme son nom l'indique, 2 volets : l'un sportif, l'autre, scolaire. Elle représente un des instruments au service des élèves de l'établissement et figure, à ce titre, en bonne place dans son Projet d'Etablissement. En parfaite continuité et en totale cohérence avec les objectifs poursuivis dans les collèges du bassin de recrutement abritant également en leur sein une SSS (Munster, Orbey, Fortschwihr) et en particulier, bien sûr, avec le collège PFEFFEL voisin, ainsi qu'avec la politique souhaitée et impulsée par la LAFA, la « 3 S FOOT » du LYCEE POLYVALENT BLAISE PASCAL :

- permet à des élèves motivés, de mener à bien une scolarité ambitieuse et un projet sportif élevé dans leur sport de prédilection, le football
- permet à des élèves du Lycée Polyvalent poursuivant un cursus général, technologique ou professionnel, de concilier études et pratique sportive intensive
- propose une structure scolaire à horaires aménagés afin que les entraînements soient compatibles avec une préparation optimale des différents diplômes
- s'appuie sur 2 leviers : d'une part, sur la forte dose motivationnelle pour le football de ces lycéens sélectionnés et d'autre part sur l'attractivité que suscite indéniablement ce sport sur un public conséquent pour personnaliser le parcours de ses élèves dans le souhait évident de le bonifier
- propose ainsi à certains de ses élèves un parcours d'excellence, tant sportif que scolaire
- propose à d'autres de lutter contre un décrochage scolaire toujours réversible, en s'appuyant sur ces mêmes leviers motivationnels
- incite les élèves retenus à valoriser leur passion et leurs bagages en suivant les formations spécifiques mises en place par le Lycée et la Ligue d'Alsace de Football. Par sa formation au PSC1, (Prévention et Secours Civique de niveau 1), par ex, que la section va délivrer, dès la rentrée prochaine, à tous ses élèves, et par ses rapports privilégiés avec les joueurs, devenus professionnels, la « 3 S FOO » participe pleinement, en étroite collaboration avec les SRC, à « la chose la plus importante de toute la vie qui est celle de choisir son métier ».

Cette CHARTE engage :

- L'Education Nationale, le Lycée Blaise Pascal et l'équipe pédagogique qui intervient en « 3 S FOOT »
- La LAFA, les S.R.COLMAR, le club support, et les éducateurs des catégories concernées
- La Ville de COLMAR
- Les parents des élèves de la la « 3 S FOOT », au rôle privilégié
- L'élève, principal acteur de SA réussite

PRINCIPES DIRECTEURS de la « 3S FOOT » du LP BLAISE PASCAL

La SSS du LPBP veut susciter un environnement adulte favorable, qu'il soit, prioritairement et logiquement « parental », labélisé « Education Nationale » ou estampillé « monde fédéral ou territorial » et ce afin de privilégier, TOUS ENSEMBLE, la scolarité de ses élèves-sportifs. Et leur éducation. C'est la priorité du renouvellement de la convention qui sera signée pour la rentrée 2013. Car les adultes doivent être un pont, une passerelle entre le monde de l'enfance-adolescence et celui de la réalité extérieure et, en même temps, un filtre de protection entre les illusions de l'élève et l'amertume, ou les imprévisibles de la rencontre avec une réalité qui peut se révéler quelquefois agressive...

Dans le but impératif de renforcer la complicité éducative EN / monde fédéral, une réunion en début d'année scolaire réunira l'Administration du LPO, les profs principaux des classes concernées, les différents partenaires extérieurs à l'EN, éducateurs des SRC intervenant auprès des jeunes en particulier, ainsi que les parents et les élèves retenus. Une « charte de bon fonctionnement et de bonne conduite » liant l'élève et ses parents au projet de la SSS sera lue et approuvée à ce moment.

La SSS recherche, par un échange harmonieux entre le lycée et le club support des SR COLMAR, actuellement porte-drapeau du football alsacien, à favoriser la réussite scolaire ainsi que l'atteinte de résultats sportifs, non plus régionaux, comme lors de la création de la section en 1995, mais à présent nationaux, progression sportive oblige. Un club qui développe un projet parfaitement complémentaire à celui du Lycée, qu'il soit d'établissement, d'EPS, d'AS ou spécifique à la section sportive scolaire, en particulier dans sa mission d'éducation du comportement, classée priorité ministérielle. Le football, pratiqué en club ou en section, doit permettre au jeune de prendre conscience encore plus rapidement « qu'il n'est rien sans les autres. »

1 – Scolarité

Le régime des études est identique à celui des autres élèves de l'établissement. La «3 S FOOT» permet de suivre la filière générale, technologique ou professionnelle. Le Lycée Polyvalent Blaise Pascal et son équipe éducative s'appuient sur la forte motivation pour le football de ces lycéens sélectionnés pour les accompagner scolairement de manière optimale, priorité, est-il utile de le préciser, de leur mission. L'équipe éducative (EE) pourra ainsi, tel l'arbitre dans le jeu, sévir en délivrant des cartons jaunes (CJ) en cas de travail insuffisant, de comportement défaillant, de moyenne générale inférieure à 10 ou d'avertissement oral non suivi d'effet, lors du conseil de classe ou en cours de trimestre pour un incident valant une exclusion temporaire du lycée. Ce carton jaune entraîne une suspension des entraînements et des matches d'une durée d'un mois, remplacés par un travail en permanence. Trois cartons jaunes = 1 carton rouge, synonyme d'exclusion de la section. L'EE pourra aussi utiliser une pédagogie plus encourageante en offrant à l'élève, après chaque conseil de classe, la possibilité de s'auto-projeter sur la moyenne à venir. S'il ambitionne, et réalise son projet, de gagner 1 pt sur sa moyenne générale, un CJ est alors effacé. Idem en cas de félicitations ou d'encouragements obtenus.

Le lycée possède une cantine et un internat au sein de l'établissement, garantissant des déplacements réduits et une efficacité maximale. Le gymnase (futsal) est, lui aussi, intra muros et le terrain vert à 1 km (stade de la Mittelhardt)

2- Football

Deux entraînements de football hebdomadaires sont inclus dans l'emploi du temps de l'élève. Dispensés par un professeur d'EPS du lycée, titulaire du DEF, ils sont placés en fin de journée, les lundis et mercredis, de 16h à 18h00 et sont, bien sûr, obligatoires. Tout comme les cours d'EPS qui seront, dans la mesure du possible placés mardi, jeudi ou vendredi. Par souci d'équilibre. 2 entraînements-club seront envisageables, à condition d'être compatibles avec un bon fonctionnement de la 3 S. Une bonne harmonisation sera effectuée via l'éducateur du club et le responsable de la 3 S. Avec la collaboration de l'élève au centre de l'échange, voire de ses parents.

3 – Médical

Les élèves de la 3 S FOOT sont obligatoirement licenciés en club. Ils ont donc, de ce fait, passé un certificat médical d'aptitude à la pratique du football dans leur club. Ils doivent également faire partie de l'Association Sportive afin de représenter le lycée lors des compétitions de football et de cross, obligatoires pour les élèves de la 3S. Pour être licencié UNSS, un certificat médical élargi à la pratique de tous les sports est nécessaire ainsi que 10 euros et une photo. Le lycée organise en plus un bilan médical complet et gratuit, au Centre d'Examens de Santé, rue Bruat à Colmar, à titre préventif, sans délivrance de CM. Ou au Centre Médico-Sportif, avec CM.

4 – Relation CLUB – 3S FOOT

Même si la relation est évidemment privilégiée avec les SR COLMAR, club support, l'élève licencié dans un autre club peut, s'il le désire, rester membre de celui-ci. Si l'élève est interne, il peut envisager s'entraîner un soir avec les SRC après avoir prévenu le responsable de la 3S et l'Administration. Le retour avant 22h au lycée est impératif. A propos d'internat, il est évident qu'un comportement irréprochable est exigé. Tout contrevenant s'expose à un CJ... Et le règlement général est à respecter.

L'EDUCATION NATIONALE, le LYCEE et le CORPS ENSEIGNANT intervenant, s'engagent à :

- Respecter les programmes scolaires
- Programmer 4 heures d'entraînement par semaine, soit 2 x 2 H
- Placer l'EPS un autre jour que ceux réservés au football
- Favoriser la participation aux séances de club
- Assurer l'encadrement des séances foot par un prof d'EPS spécialiste foot
- Mettre en place un système de suivi où toute l'équipe pédagogique s'implique dans la réussite scolaire et sportive maximale recherchée

La LAFA, les SR COLMAR et ses EDUCATEURS concernés par la section, s'engagent à :

- Mettre à disposition leurs moyens et leurs compétences pour un fonctionnement optimal de la section
- Programmer 2 séances-clubs supplémentaires minimum aux élèves appartenant au club, compatibles avec les 2 séances-section

LA VILLE et la REGION s'engagent à :

- Prendre en charge et mettre à disposition les installations sportives
- Permettre un suivi médical annuel
- Etre un partenaire privilégié à l'écoute des éventuelles améliorations à apporter à la section

Les PARENTS s'engagent à :

- Aider et épauler leur enfant, ainsi que l'équipe pédagogique, pour une réussite scolaire maximale
- Surveiller le travail scolaire et notamment les leçons et devoirs-maison
- Suivre de près leur enfant au niveau récupération, alimentation et comportement
- Dialoguer avec les professeurs et éducateurs pour prendre, ensemble, les mesures appropriées en cas d'éventuelles difficultés passagères
- Participer aux réunions et rencontres parents – profs ou parents – éducateurs

L'ELEVE s'engage à

- Privilégier sa scolarité.
- Respecter les décisions prises par l'équipe pédagogique
- Respecter, pendant toute la durée de la scolarité, les règles spécifiques à la 3S
- Participer à tous les entraînements, sauf autorisation contraire. Suivre l'activité sur l'année scolaire complète. Aucune démission ne pourra être décidée unilatéralement sans réunion tripartite parents-lycée-élève
- Surveiller son alimentation et son hygiène de vie afin d'avoir un comportement compatible avec des ambitions sportives
- Adhérer à l'Association Sportive du Lycée
- Participer au cross UNSS, départemental, académique ou de national

- Respecter le matériel et l'éthique sportive, promouvoir son sport et son lycée
- Se respecter lui-même, son intégrité physique... Et les autres
- Respecter une hygiène de vie conforme et compatible à son ambition sportive (pas d'alcool, tabac ou drogues de toutes sortes)
- Rester solidaires, dans la victoire ET dans la défaite
- A gagner sans tricher, à perdre avec HONNEUR
- A lutter contre le dopage en le refusant, en dissuadant un copain d'y succomber

Signature du représentant de l'élève

Père :

Mère :

Signature de l'élève :

Signature de l'éducateur du club :

Signature du Proviseur :

Du Responsable de la Section :

Fait à :

Le :